

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2021

Le Conseil municipal de la Commune de Chanat-la-Mouteyre dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Salesse, sous la présidence de Monsieur Nicolas BEAURE, Maire.

**Membres du conseil municipal :** Nicolas BEAURE, Claude VIESSANT, Corentin LE BOUQUIN, Cécile TARRADE, Richard AUBERT, Olivier BERGER, Mathieu FERRY, Nicole HEBRARD, Chloé HEURTEUR, Vanessa LEITE, Marie-Claude MILITON, Philippe POURSIN, Vincent SCHMITT, Bernard VELLETT.

**Absent excusé :** Chloé HEURTEUR, Nicole HEBRARD,

**Procuration :** Nicole HEBRARD donne procuration à Marie-Claude MILITON

**Nombre de Conseillers :**

En exercice : 14

Présents : 12

Votants : 13

**Date de la convocation :**

10 décembre 2021

**Secrétaire de séance :**

Cécile TARRADE

### **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 6 OCTOBRE 2021**

Le procès-verbal du 6 octobre 2021 est validé par les membres présents et ceux engageant leur pouvoir sans modification.  
*Voté à l'unanimité.*

### **LA SALESSE : TARIFICATION**

HABITANTS CHANAT								
PARTICULIERS								
	Location week end	Location / jour semaine*	Option nettoyage	Option nettoyage + rangement	Option vidéo projecteur	Cauton nettoyage (si pas option)	Cauton	Cauton vidéo projecteur
Grande salle	280 €	120 €	180 €	330 €	50 €	250 €	1 500 €	1 500 €
Grande salle + Cuisine	350 €	150 €	200 €	350 €	50 €	300 €		
Grande salle + Cuisine + Petite salle	420 €	180 €	250 €	450 €	50 €	350 €		
Petite Salle		70 €	160 €	250 €		160 €		
ASSOCIATIONS (hors JUILLET AOUT)								
	Location week end	Location / jour semaine*	Option nettoyage	Option nettoyage + rangement	Option vidéo projecteur	Cauton nettoyage (si pas option)	Cauton	Cauton vidéo projecteur
Grande salle	GRATUIT	GRATUIT			50 €			1 500 €
Grande salle + Cuisine					50 €			
Grande salle + Cuisine + Petite salle								
Petite Salle								
EXTERIEURS CHANAT								
PARTICULIERS / ASSOCIATIONS								
	Location week end + ménage	Location / jour semaine*	Option nettoyage	Option rangement	Option vidéo projecteur	Cauton nettoyage (si pas option)	Cauton	Cauton vidéo projecteur
Grande salle	780 €	250 / j + 180€ nettoyage		150 €	50 €		1 500 €	1 500 €
Grande salle + Cuisine	950 €	300 / j + 200€ nettoyage		180 €	50 €			
Grande salle + Cuisine + Petite salle	1 150 €	400 / j + 250€ nettoyage		200 €	50 €			
Petite Salle								

\*du lundi au jeudi inclus

*Voté à l'unanimité.*

### **SALLE DU FOUR : TARIFICATION**

Le groupe de travail propose de définir les conditions de location ainsi que les tarifs de la salle du Four comme suit :

- Gratuité pour les associations,
- Location ouverte aux habitants et aux extérieurs,
- Tarif par jour de semaine du lundi au jeudi : 60€,
- Tarif week-end du vendredi soir au dimanche soir : 100€,
- Forfait ménage en option : 80€,
- Cauton : 500€.

1 ABSTENTION, 12 VOIX POUR.

### **BUDGET PRINCIPAL : DECISION MODIFICATIVE N°3**

Monsieur le Maire propose le virement de crédits de l'article 752 pour 1901.51€ et de l'article 773 pour 43489.19€ à l'article 673 pour 45390.73€.

*Voté à l'unanimité.*

### **MISSION CABINET DELAHAYE : APPUI JURIDIQUE - REPRISE D'OCCUPATION D'UN TERRAIN COMMUNAL**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de donner mandat à Monsieur le Maire pour procéder à la reprise d'un terrain communal et de désigner le CABINET DELAHAYE comme conseil pour intervenir à cet effet au soutien des intérêts de la Commune.

*Voté à l'unanimité.*

### **PERSONNEL : AGENCE POSTALE COMMUNALE - RENOUELEMENT CDD**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide le renouvellement du contrat à durée déterminée de l'agent actuellement en poste et ce jusqu'au 30/04/2022.

*1 ABSTENTION, 1 VOIX CONTRE, 11 VOIX POUR.*

### **ASSOCIATION PROTECTRICE DES ANIMAUX : RENOUELEMENT DE LA CONVENTION**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention et à émettre le mandat correspondant.

*Voté à l'unanimité.*

### **RLV : AVIS SUR LE PROJET PLUI DU TERRITOIRE**

Considérant le projet de plan local d'urbanisme intercommunal présenté à l'assemblée délibérante, le conseil municipal décide de donner un avis favorable avec réserves au projet de PLUi tel qu'arrêté.

*Voté à l'unanimité.*

### **REGROUPEMENT D'ECOLES : DEMANDES DE SUBVENTIONS**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de solliciter la Région et l'Etat pour participer à hauteur de 80% du coût total du projet de 488 583.33€ HT.

*Voté à l'unanimité.*

### **CULTURE LOISIRS : DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – SECTION CLUB PHOTO**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'allouer une subvention exceptionnelle de 450€ pour aider à organiser une journée de découvertes photographiques en 2022.

*Voté à l'unanimité.*

### **DELIBERATION SUR LE TEMPS DE TRAVAIL : REGIME DES 1 607 HEURES ANNUELLES**

La durée annuelle légale de travail pour un agent travaillant à temps complet est fixée à 1 607 heures.

*Voté à l'unanimité.*

### **LOCATION COMMUNALE : REEVALUATION LOYER**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'augmenter le loyer du 1 avenue des Volcans suivant la variation de l'indice de référence des loyers de l'INSEE.

*Voté à l'unanimité.*

### **CONVENTION D'ADHESION : RECRUTEMENT D'AGENTS DU SERVICE REMPLACEMENT DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU PUY-DE-DOME**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'autoriser Monsieur Le Maire à faire appel, en tant que de besoin, au Service Remplacement du Centre de gestion de la Fonction publique territoriale du Puy-de-Dôme.

*Voté à l'unanimité.*

### **SIEG : REMPLACEMENT DES CANDELABRES - « RUE DE LA PIALA »**

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident d'approuver l'avant-projet validant l'enfouissement du réseau télécom rue de la Piala et de fixer la participation de la Commune à **29 503.84 € T.T.C.**

*Voté à l'unanimité*